



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BP REA

FORMATION CONTINUE

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Diplôme de niveau 4 - RNCP38093 - Date d'expiration : 01/01/2029

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

CFPPA de Pontivy - Le Gros Chêne

LE METIER (SOURCE : REFERENTIEL DU BP REA)

Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié-e hautement qualifié-e sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Ce sont aussi des métiers de plus en plus polyvalents, valorisants et valorisés par la société. Le cœur du métier reste caractérisé par la relation de l'individu au vivant et sa capacité de gérer les cycles de productions, végétales ou animales, grâce à un sens aigu de l'observation et une vision globale du fonctionnement de l'agroécosystème. Il ou elle doit aimer le travail "au grand air" et au contact des animaux et disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels en extérieur. Il ou elle est tributaire des conditions climatiques, des conditions d'ambiance des bâtiments et des événements ou activités liés aux différents ateliers. Il ou elle travaille souvent seul-e, mais peut aussi travailler en équipe, de plus en plus, avec des associé-es, des salariés-es, des technicien-nés et des agriculteur-riche-s voisin-e-s. Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il ou elle emploie de la main d'œuvre salariée, le-la responsable

d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompetent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il ou elle doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser. Responsable et autonome, sa capacité à analyser et à piloter, à prendre des décisions et à innover, fait de lui ou d'elle un-e entrepreneur-euse. Le-la responsable d'entreprise doit savoir écouter et dialoguer. Son aptitude à négocier des contrats et à contractualiser des engagements pertinents est primordiale pour assurer le développement et l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique local et le territoire.

LES INDICATEURS DU BP REA

- Taux de réussite à l'examen : **96 % (Polyculture Elevage)** session 2024 2025
79 % (Maraîchage biologique) session 2025
- Taux d'appréciation : **75 % (PE)** et **92 % (MB)**
- Taux d'insertion à 6 mois : **88 %** dont **90 %** dans le métier session 2024-2025 (PE)
83 % dont **90 %** dans le métier session 2025 (MB)

PUBLIC CIBLE

Formation pour adulte, demandeur-euse d'emploi, salarié-e, ayant un projet d'installation en agriculture

PREREQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Maîtriser les savoirs de base
- Avec un **diplôme** de niveau 3 minimum (ex : CAP) et avoir travaillé au moins 1an (tous secteurs confondus)
- Sans **diplôme** : pouvoir attester d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans le domaine agricole ou pouvoir attester de 3 années à temps plein dans tout autre domaine

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Compléter un dossier de candidature
- Sélection : entretien de motivation et prérequis satisfaits
- Allègement de formation en fonction de l'expérience et des diplômes, validation des acquis académiques en fonction des diplômes.



Ce diplôme de niveau 4 donne la capacité professionnelle qui permet l'installation aidée par l'État. Cette formation de 9 mois s'adresse aux futur-e-s éleveur-euse-s et maraîcher-ère-s et/ou salarié-e-s

SUIVEZ-NOUS !





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

LA DUREE DE LA FORMATION

La formation dure 9 mois :

- 900 h (26 semaines) en centre
- 350 h (10 semaines) en entreprise

Session 1 : BP REA Polycultures-Elevages de septembre à juin

Session 2 : BP REA Maraîchage biologique de Janvier à octobre.

LES OBJECTIFS EVALUABLES

Le BP REA compte 7 blocs de compétences dont les objectifs sont :

- C1 : Se situer en tant que professionnel
- C2 - Piloter le système de production
- C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- C6 - Objectif du bloc 6 (UCARE)
- C7 - Objectif du bloc 7 (UCARE)

CONTENU DE LA FORMATION

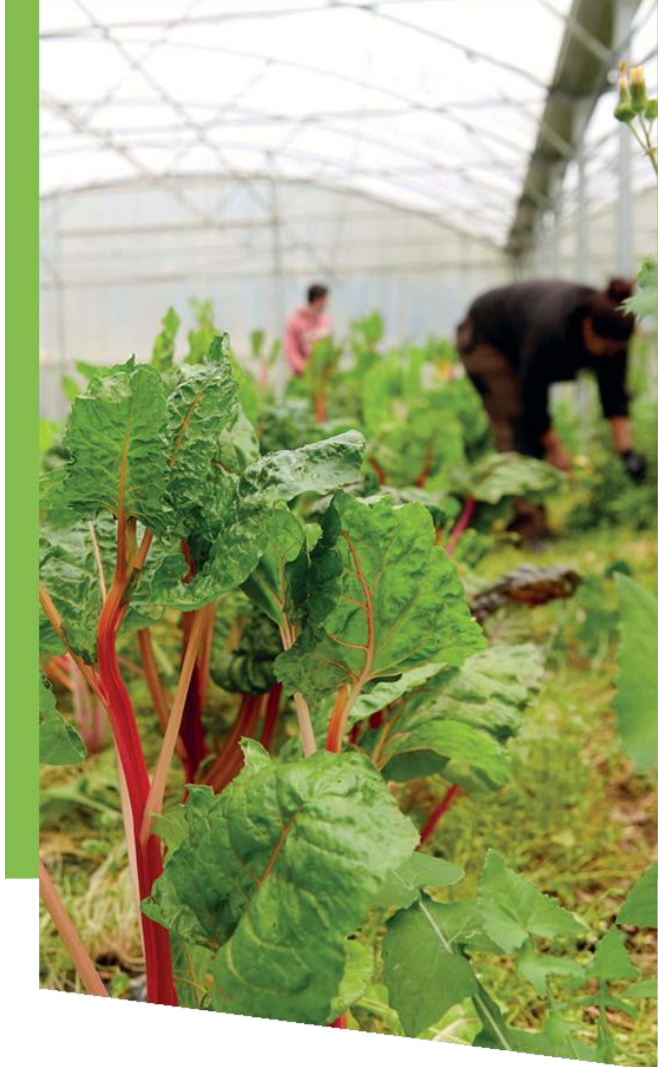
- **Bloc 1 - Se situer en tant que professionnel-le : 105h**
 - Agronomie, biologie
 - Se situer dans l'environnement professionnel agricole
- **Bloc 2 - Piloter le système de production : 160h**
 - Adapter son système de production
 - Organiser le travail sur l'entreprise et manager une équipe
- **Bloc 3 - Conduire un processus de production : 210h**
 - Choisir ses techniques culturales pour préserver et améliorer la fertilité de sols
 - Concevoir son calendrier de production
 - Concevoir ou proposer un changement technique pour améliorer la conduite du système
 - Maîtriser ses techniques de production
- **Bloc 4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise : 180h**
 - Interpréter ses résultats comptables
 - Raisonner un investissement
 - Prévoir et gérer sa trésorerie
 - Choisir le statut adapté pour son entreprise
- **Bloc 5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise : 105h**
 - Réaliser la négociation d'un contrat, d'un projet ou l'achat d'un produit
 - Commercialiser un produit ou un service
- **Bloc 6 - UCARE: S'adapter à des enjeux particuliers : 70h**
 - Transformer la production de fruits ou de légumes (MB)
 - ou Transformer la production laitière (PE)
 - ou Réaliser les opérations de production de l'atelier grandes cultures (PE)
- **Bloc 7 - UCARE - Mettre en place un système agroforestier : 70h**

Les blocs 3, 6 et les UCAREs sont adaptés en fonction du projet du/de la candidat-e.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentiel : 80 % - Distanciel 20 %.

Apports théoriques, échanges, mises en application, visite d'exploitations, participation à des journées professionnelles (SPACE, La terre est notre métier...), Journées « Fil rouge » de la Chambre d'agriculture ou de l'InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)....





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

LES MODALITES D'EVALUATION

Mises en situation professionnelle et entretiens d'évaluation.

Les blocs peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres.

Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences. Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le brevet professionnel « Responsable d'entreprise agricole ».

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation est financée par la **Région Bretagne** dans le cadre du **programme Qualif Emploi**.

La formation peut également faire l'objet d'autres dispositifs de financement. Coût horaire : 15 €. Le Centre de Formation vous accompagne pour une solution personnalisée.

Frais pédagogiques : aucun

REMUNERATION

Aide financière de la région Bretagne (Un montant socle en fonction du quotient familial, un forfait pour la restauration et un forfait pour le transport et l'hébergement) ou l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) en fonction de votre situation.

PLANNING D'ALTERNANCE DU BP REA

- 26 semaines (900 heures) en centre en présentiel et en distanciel
- 10 semaines (350 h) en entreprise

BP REA PE 2026 (SEPTEMBRE A JUIN)

2026												2027											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin			Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin		
1 M	2 J	3 M	4 J	5 M	6 J	7 M	8 J	9 M	10 J	11 M	12 J	13 M	14 J	15 M	16 J	17 M	18 J	19 M	20 J	21 M	22 J	23 M	24 J
2 Me	3 V	4 D	5 L Sem. 45	6 Me	7 S	8 M	9 J	10 M	11 J	12 M	13 J	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J
3 M	4 D	5 L Sem. 46	6 Me	7 S	8 M	9 J	10 M	11 J	12 M	13 J	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M
4 V	5 L Sem. 47	6 Me	7 S	8 M	9 J	10 M	11 J	12 M	13 J	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J
5 S	6 M	7 J	8 M	9 J	10 M	11 J	12 M	13 J	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M
6 D	7 M	8 J	9 M	10 J	11 M	12 J	13 M	14 J	15 M	16 J	17 M	18 J	19 M	20 J	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M
7 L Sem. 37	8 Me	9 D	10 L Sem. 48	11 Me	12 S	13 M	14 J	15 M	16 J	17 M	18 J	19 M	20 J	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J
8 M	9 J	10 M	11 J	12 M	13 J	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J
9 Me	10 D	11 L Sem. 49	12 Me	13 S	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J	
10 J	11 M	12 J	13 M	14 J	15 M	16 J	17 M	18 J	19 M	20 J	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M		
11 V	12 D	13 L Sem. 50	14 Me	15 S	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J			
12 S	13 M	14 J	15 M	16 J	17 M	18 J	19 M	20 J	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M				
13 D	14 M	15 J	16 M	17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J					
14 L Sem. 38	15 Me	16 D	17 L Sem. 51	18 Me	19 S	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J						
15 M	16 J	17 M	18 J	19 M	20 J	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M							
16 Me	17 D	18 L Sem. 52	19 Me	20 S	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M								
17 J	18 M	19 J	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J									
18 V	19 D	20 L Sem. 53	21 Me	22 S	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M										
19 S	20 M	21 J	22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J											
20 D	21 M	22 J	23 M	24 J	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M												
21 L Sem. 39	22 Me	23 D	24 L Sem. 54	25 Me	26 S	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M													
22 M	23 J	24 M	25 J	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J														
23 Me	24 D	25 L Sem. 55	26 Me	27 S	28 M	29 J	30 M	31 J															
24 V	25 M	26 J	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M																
25 S	26 M	27 J	28 M	29 J	30 M	31 J																	
26 D	27 M	28 J	29 M	30 J	31 M																		
27 L Sem. 40	28 Me	29 D	30 L Sem. 56	31 Me																			
28 M	29 J	30 M	31 J																				
29 Me	30 D	31 L Sem. 57																					
30 J																							
31 S																							

En centre de formation - En entreprise - Férié - Congés

Horaires en centre de formation

Lundi : 9h30-12h30/13h30-17h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30





SCIENCES & NATURE DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT



APRES LE DIPLOME

Notre objectif est d'accompagner les porteurs-se-s de projets agricoles dans leur réflexion et leurs démarches de création d'entreprise.

Vous pouvez également :

- Devenir salarié-e : ouvrier-ère qualifié-e en élevage ou en maraîchage
- Poursuivre votre démarche d'installation en intégrant le dispositif 3 P (Parcours Professionnel Personnalisé) ou intégrer une formation complémentaire (type Certificat de Spécialisation, exemple : CS PTCF - Production Transformation et Commercialisation des produits fermiers)

BON POUR APPRENDRE

- Interventions de professionnel-le-s
- Études et travaux pratiques sur le terrain
- 10 semaines de stage en entreprise
- Accompagnement individuel
- Visites en milieu professionnel
- Un hall technologique et des laboratoires spécialisés
- Une entreprise agricole avec un magasin de vente directe «Magasin du Gros Chêne»
- Salle informatique à disposition
- **Personnes en situation de handicap** : parcours adaptable et aide possible pour l'achat d'outils pédagogiques et/ou techniques.
- **Référente handicap**
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité internationale.
- Logements et repas possibles sur le campus

Service à contacter : Secrétariat CFPPA

Tél : 02 97 25 20 19

Email : cfppa.pontivy@educagri.fr

SITE DE PONTIVY

Rue de Bretagne
56300 Pontivy

Contacts

02.97.25.20.19

www.campus-snm.fr

SITE DE ST JEAN-BREVELAY

Le Suillo
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts

02.97.60.31.93

www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts

02.97.36 23 40

www.campus-snm.fr

